



**Réunion de coordination des Organisations régionales
de pêche de la région COMHAFAT et des institutions partenaires autour du thème :**

***"Promouvoir les synergies pour une utilisation durable
des ressources marines vivantes"***

le 07 mars 2026 à Tanger (MAROC)



AU-IBAR



OMPDA



CGG

À l'initiative de la COMHAFAT, les principales organisations régionales de pêche opérant sur la façade atlantique africaine se sont réunies à Tanger, le 07 mars 2026, dans le cadre d'une réunion de coordination consacrée à l'évaluation du partenariat de coopération instauré en 2015 et à sa redynamisation en faveur de l'utilisation durable des ressources marines vivantes.

Placée sous le thème « ***Promouvoir les synergies pour une utilisation durable des ressources marines vivantes*** », cette rencontre s'inscrit dans la continuité de l'initiative lancée par la COMHAFAT ayant conduit à la signature, le 22 février 2015, au Maroc à Agadir, d'un mémorandum d'entente regroupant plusieurs organisations régionales de pêche, notamment la CPCO, la COREP, la CSRP, INFOPECHE et le REPAO, ainsi que l'ADEPA dans le cadre d'un partenariat dédié à la pêche artisanale.

Ont aussi pris part à cette rencontre de coordination et de concertation, les représentants de l'Union Africaine UA-BIRA), de la Commission du Golf de Guinée (CGG) et de l'OMPDA, partenaire médiatique de la COMHAFAT.

Depuis la mise en place de ce cadre de coopération régionale intra institutionnel la COMHAFAT a joué un rôle central dans la coordination régionale du secteur halieutique à travers l'organisation de réunions de concertation, l'appui technique et financier apporté aux organisations partenaires pour la réalisation de projets notamment dans les domaines de la lutte contre la pêche illicite, l'élaboration des registres des flottes de pêche, le renforcement du rôle de la femme, la gouvernance des stocks partagés et de l'amélioration de l'accès aux marchés des produits halieutiques.

Lors de cette réunion de coordination, un bilan des activités menées dans le cadre de cette coopération a été présenté par le Secrétariat Exécutif de la COMHAFAT. Tout en soulignant les efforts financiers engagés et le soutien technique apporté aux organisations partenaires, il a été reconnu que le programme commun de travail, pierre angulaire du mémorandum d'entente signé en 2015, n'est pas encore réalisé. Il a donc plaidé pour une révision de ce programme afin de l'ajuster et l'adapter aux nouveaux défis liés à la durabilité de l'Océan et au développement de l'économie bleue tout en restant fidèle au principe fondateur de l'utilisation durable des ressources marines vivantes.

Les échanges ont également porté sur la nécessité de renforcer la coordination entre les organisations partenaires. Dans ce cadre, les participants ont insisté sur l'importance d'une implication accrue des différentes organisations régionales de pêche dans la mise en œuvre des nouvelles actions communes qui seront retenues pour la période 2026-2030 et la désignation de son comité de suivi.

La dimension continentale de la coopération halieutique a également été portée à l'attention des participants lors de l'intervention à distance de M. Delvis Fortes de l'UA-BIRA, qui a présenté la plateforme APRIFAAS créée en 2015 à Cotonou sous l'égide de l'Union Africaine à travers son bureau régional chargé des ressources animales. Cette initiative vise à soutenir les institutions régionales du secteur de la pêche tout en respectant leur rôle dans la contribution à la préservation des ressources halieutiques.

Les travaux se sont conclus par l'adoption d'une feuille de route visant à élaborer un nouveau programme régional commun, réaliste et objectif, ouvrant une nouvelle phase dans la consolidation du partenariat engagé par la COMHAFAT au service d'une gouvernance halieutique africaine plus intégrée et durable.